

Il faut toujours **UN HIVER**

pour bercer **UN PRINTEMPS.**



- la rétrospective -

2021

SOMMAIRE

BOOTZHEIM utile

Votre mairie
Numéros utiles

Page **3**

Etat Civil Population 2021

Naissances
Mariages et PACS
Décès
Grands anniversaires

Page **20**

BOOTZHEIM en chiffre

Compte Administratif 2020
Budget Primitif 2021

Page **34**

Le mot du Maire

Page **4**

VIE SCOLAIRE

ECOLE de Bootzheim
Périscolaire « Les Stumba »

Page **22**

VIE Pratique

Démarches administratives
Urbanisme
Salle polyvalente
Vivre ensemble
Gestion des déchets
L'intercommunalité

Page **35**

Dans le rétro

Retrouvez toutes les images
marquantes de l'année 2021
Manifestations / commémoration
Paysage de Bootzheim

Page **6**

VIE ASSOCIATIVE

Page **28**

Remerciements

Le Conseil Municipal remercie
toutes les personnes qui ont participé à la rédaction
de la Rétrospective Communale 2021.

Votre Mairie



BOOTZHEIM
Au cœur du Ried Alsacien



Le nouveau site Internet est arrivé !

Avec un look plus moderne, le site internet a été totalement repensé au niveau du graphisme et de l'ergonomie. Responsive, il s'adapte à tous les supports : tablettes, smartphones...

Rendez-vous sur www.bootzheim.fr

Vous pouvez désormais suivre toute notre actualité et trouver toutes sortes de renseignements administratifs et/ou pratiques. Vous y trouverez en temps réel l'ensemble des informations liées à la commune et à la vie municipale.

Nous l'enrichissons chaque jour un peu plus : n'hésitez pas toutefois à nous faire part de vos remarques, vos souhaits d'amélioration.

S'adapter aux nouveaux modes de communication, être là pour les administrés, c'est tout l'enjeu de **la mairie en ligne !**

Coordonnées :

Mairie de BOOTZHEIM
10 rue Principale
67390 BOOTZHEIM

03 88 58 28 00
03 69 30 18 18 (fax)

mairie.bootzheim@evc.net
www.bootzheim.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi 10h - 12h
Mercredi 10h - 12h
14h - 17h30
Vendredi 15h - 18h

Bon à savoir :

Pendant la période estivale, juillet et août, le secrétariat de mairie sera ouvert uniquement le mercredi.

En dehors de ces créneaux, il sera possible de convenir d'un rendez-vous, en contactant le secrétariat.



Pensez-y!

La commune s'est dotée d'une application pour rendre l'information la plus accessible possible aux administrés (alerte météo, infos communales, objets trouvés, rattrapage de collecte du SMICTOM, etc...)

Retrouvez toutes les informations et alertes de votre Commune sur PanneauPocket.

C'est simple et gratuit
Pas de compte à créer :
100 % anonyme !

Disponible sur smartphone,
tablette et ordinateur

app.panneaupocket.com !

**N'hésitez plus :
téléchargez Panneau Pocket
et parlez-en autour de vous !**

Numéros utiles

SAMU	15
POLICE / GENDARMERIE	17
Gendarmerie MARCKOLSHEIM	03 88 58 29 80
POMPIERS	18
TOUTES URGENCES Numéro prioritaire, européenne (sur mobiles et fixes)	112
SMS ou FAX Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre	114
MEDECIN DE GARDE	03 69 55 33 33
CENTRE ANTI-POISON	03 88 37 37 37
SOS MAINS	03 88 67 44 01
PHARMACIE DE GARDE Numéro accessible 24h/24h	3237
URGENCES DÉPANNAGE ÉLECTRICITE	09 72 67 50 67
URGENCES DÉPANNAGE GAZ	0 800 47 33 33
SDEA (urgences)	03 88 19 97 09

Le mot du Maire



Chères habitantes, chers habitants de Bootzheim,

L'année 2021 fut encore une année particulière, rythmée par les aléas de la pandémie. Nous avons connu des moments de répit, d'espoir, de retour à une vie normale alternant avec des moments de doute, de repli sur soi, de limitation de notre activité sociale pour éviter la contamination.

La fin d'année fut encore plus marquée avec la coexistence de deux variants, l'un émergeant de manière exponentielle (Omicron) et l'autre toujours présent et encore résistant (Delta), nous obligeant par prudence à nous adapter dans l'organisation des festivités de fin d'année.

Mais cette situation aléatoire et incertaine n'a pas entamé la détermination de nos équipes communales qui tout au long de l'année ont œuvré pour que notre village poursuive son évolution et continue d'être malgré les circonstances un endroit de quiétude et de bien vivre.

Je remercie à ce titre les agents techniques soucieux toute l'année de l'entretien et l'amélioration de nos équipements et espaces communs.

Je remercie les agents administratifs qui par leur disponibilité, leurs compétences et leur dévouement ont renseigné, accompagné, conseillé nos administrés dans leurs démarches et questionnements.

Je remercie l'équipe municipale pour sa participation active et bienveillante aux nombreuses délibérations et décisions pour le bien de notre collectivité, de leur présence à bien des occasions pour décorer, entretenir et animer notre village.

Je remercie le personnel enseignant, encadrant et d'entretien de l'école Albert 1^{er} de Monaco mais aussi les parents volontaires, pour leur abnégation et sens de l'adaptation aux règles sanitaires sans cesse mouvantes.

Je remercie la section des sapeurs-pompiers de Bootzheim dont l'effectif est l'un des plus important du territoire, renforcé par de jeunes sapeurs-pompiers dont le volontariat fait la fierté de notre commune. Tous toujours présents au chevet des plus fragiles d'entre nous.

Je remercie les membres et dirigeants des différentes associations de Bootzheim dont j'ai apprécié avec soulagement le retour à une activité quasi normale après une longue période d'inactivité liée à la situation sanitaire.

Si je ne devais retenir qu'une chose de l'année 2021, ce serait le renouveau des cérémonies populaires et l'adhésion de la population à quelques événements dans l'année ou les rencontres et échanges humains sont privilégiés. J'en veux pour preuve le succès de fréquentation des cérémonies du 14 juillet et du 11 novembre mais aussi du 8 mai avec la participation patriotique des enfants de l'école dans la décoration tricolore des fenêtres de nos maisons. Ce qui encourage notre équipe municipale à persévérer dans cette voie et profiter de ces occasions, tant que la pandémie nous le permettra, de renouer avec une certaine convivialité.

2022 sera une année importante puisque le destin de la France pour les 5 prochaines années sera scellé par le choix des Français issu des urnes aux élections Présidentielles du 10 et 24 avril suivies pour la partie législative des élections du 12 et 19 juin. Nous organiserons au mieux et selon les conditions sanitaires ces élections à la Salle Polyvalente à l'instar des élections départementales et régionales passées.

Cette échéance ne doit laisser personne indifférent quant au droit de chacun, en âge de voter, à pouvoir s'exprimer avec responsabilité sur des choix cruciaux pour l'avenir de tous.



2022 sera également l'avènement de la fibre dans notre village et je sais que l'espoir d'une connexion plus fiable et pérenne à internet et ses services est attendu par nombre d'entre nous. Vous devriez être sollicités par les différents opérateurs pour des offres de lancement dans les prochaines semaines.

J'ose espérer qu'à cette occasion, la consultation de notre futur site mis en ligne en début d'année vous sera des plus agréables. Ce nouvel outil de communication vers les habitants de Bootzheim et d'ailleurs, complété par la déjà très utilisée application PanneauPocket, nous permettra de communiquer sur notre commune avec plus de visibilité et davantage de proximité avec nos administrés. Ce site sera informatif, interactif, documenté et illustré pour asseoir la présence et l'image de notre commune sur notre territoire intercommunal et au-delà. Il sera évolutif et pourra bénéficier de vos contributions si vous le souhaitez.

En 2022 nous poursuivrons, avec un budget qui reste contraint par un endettement encore important, l'équipement de nos infrastructures. Qu'il s'agisse de la Salle Polyvalente avec une cuisine et un bar mieux équipé. Mais aussi du hangar municipal acquis en juin 2020 ; avec la poursuite des différents diagnostics nous permettant d'envisager le remplacement et l'isolation de la toiture. Qu'il s'agisse également de la réfection du cabanon à l'extrémité de la parcelle communale au bout de la rue des artisans, confiée à l'amicale des sapeurs-pompiers par une convention de mise à disposition et financement communal pour un usage associatif. Ou encore de l'école Albert 1^{er} de Monaco avec le ravalement des façades prévu pendant les vacances de printemps et d'été. Qu'il s'agisse enfin de la poursuite de la sécurisation de nos voies de circulation notamment par l'instauration d'un sens prioritaire pour la traversée du pont de l'Ischert et de la limitation du stationnement à cet endroit en concertation avec les riverains.

Notre objectif cible de réaménagement du parvis, aire d'accès et de stationnement partagé entre le périscolaire et la Salle Polyvalente reste d'actualité mais actuellement suspendu en raison du retrait inopiné, la veille du vote du budget 2021 de la Communauté des Communes du Ried de Marckolsheim, d'une somme initialement allouée pour le partage de financement des aspects sécuritaires de l'accès au site (stationnement du bus en site propre, cheminement des enfants, places de stationnement pour le personnel du périscolaire).

Ce qui m'amène à espérer pour 2022 et les années suivantes une politique raisonnée d'investissement de la part de la CCRM dans la poursuite avec discernement du maillage du réseau des structures d'accueil pour l'enfance, là où le besoin s'est considérablement accru. Politique à l'endroit de la jeunesse à laquelle Bootzheim et les autres communes du territoire s'associeront par la participation au financement des charges de fonctionnement induites de ce redéploiement en se résignant à accepter le retour aux communes de la compétence « contribution au financement du Service Incendie et Secours de la Collectivité Européenne d'Alsace ». Celle-ci pèsera à n'en pas douter considérablement sur les finances de la commune après une période de transfert progressif de la charge obligatoire échelonnée sur 5 ans.

Dans ces perspectives il me reste à vous souhaiter avec l'ensemble des collaborateurs et conseillers de la commune de Bootzheim une excellente année 2022, pleine de réussite dans vos projets personnels, professionnels ou de formation et de nombreux moments de partage entre amis et familles. La santé étant l'affaire de tous, prenez soin de vous, protégez-vous et préservez les autres. La vaccination étant à mon sens le seul moyen à ce stade d'épargner le système de santé et les services hospitaliers actuellement malmenés et assurer un accès aux soins dignes pour toutes les pathologies.

Le Maire,
Clément ROHMER

EN ROUTE POUR 2022...

MEILLEURS VOEUX



Le début d'année 2021 a été marqué par de belles chutes de neige. L'occasion de découvrir le village sous un autre décor.



En agglomération, en forêt, dans nos jardins, malgré les désagréments, le paysage aura su émerveiller.



Fragilisées par la neige, certaines branches du tilleul, devant la mairie, menaçaient de tomber.



Face au risque, les Sapeurs Pompiers sont intervenus à l'aide de la grande échelle afin de sécuriser la zone.





Fin janvier 2021, le tilleul trônant place de la mairie a été taillé.
 Cette opération était nécessaire pour garantir la sécurité mais aussi la santé de cet arbre centenaire.

Pour cette opération, nacelle, casque, baudrier, etc. ont été nécessaires.
 L'entreprise WIRTH a fait valoir tout son savoir faire pour soigner ce précieux arbre de la Libération.



Ouvrier communal, conseillers municipaux ou bénévoles ont répondu présents.

Tout au long de la journée ils ont ramassé, broyé, nettoyé. Le broyat ainsi constitué a servi au paillage dans les massifs et au pied des arbres et arbustes des espaces publics.





Sous l'impulsion de Dominique FAHRNER, Adjoint, les Conseillers Municipaux disponibles et leurs conjoints ont participé à une matinée de plantation en Forêt.



Destinés à valoriser notre forêt communale et assurer un patrimoine pour les générations futures, ce sont 100 merisiers, 100 charmes et 500 robiniers qui ont été plantés le 20.03.2021.



En parallèle, une seconde équipe s'est retrouvée pour couper, poncer, peindre, clouer...L'effervescence est à son comble. Crise sanitaire peut-être, mais les efforts n'ont pas été mesurés pour habiller le village aux couleurs de Pâques et du printemps.





Et les efforts auront porté leurs fruits. Le village était plein de couleur...toute une population de lapins, poules, poussins a égayé les espaces et bâtiments publics.



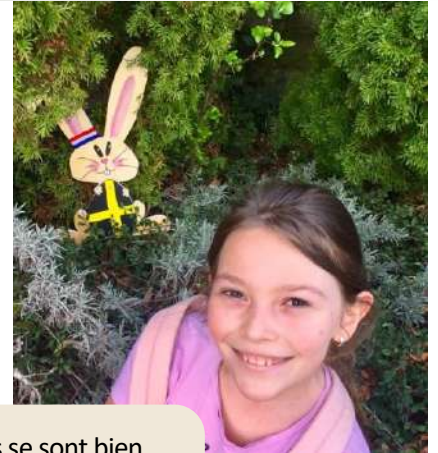
De petites mains expertes ont apporté leur aide. Elles ont peint et imaginé une grande partie de ces décorations. Merci aux écoliers de Bootzheim d'avoir apporté leur regard d'enfants et ainsi donné encore plus de vie aux décors.



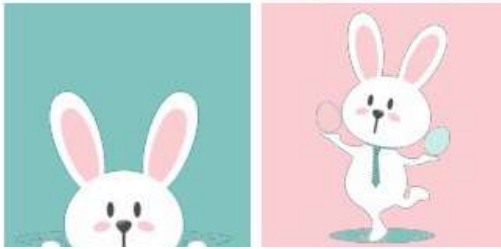
DIRECTION

PÂQUES

Pour remercier les enfants, et parce que Pâques est encore une fois masquée en raison du COVID-19, nous avons souhaité offrir aux écoliers une chasse...à l'œuf bien entendu !

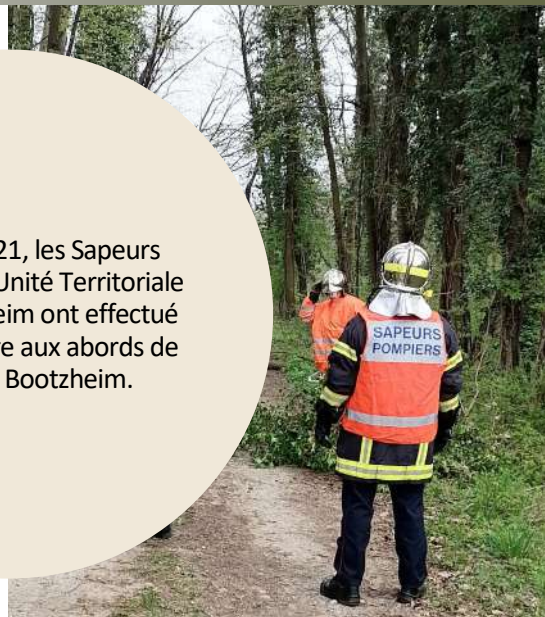


A priori et vu les sourires, les enfants se sont bien amusés. Au retour des vacances de printemps, le 12.04.2021, M. le Maire de Bootzheim est venu dans chaque classe distribuer les récompenses.





Le 20/04/2021, les Sapeurs Pompiers de l'Unité Territoriale de Marckolsheim ont effectué une manœuvre aux abords de la forêt de Bootzheim.



Comme les années passées, la commune a organisé une vente de fleurs et de plants. En plus de vous rendre service, c'est l'occasion d'inciter le plus grand nombre à fleurir les cours, jardins et balcons. En 2021 ce sont 2 611 plants de fleurs, 2 454 plants de légumes et 1 445 kg de terreaux qui ont été livrés aux quatre coins de Bootzheim.



2021 aura encore une fois été le témoin d'une commémoration à huis clos de l'armistice du 8 mai 1945.

M. le Maire et ses adjoints auront déposé une gerbe au monument aux morts en mémoire de ceux qui ont donné leur vie lors de la Seconde Guerre Mondiale.

Certains Bootzheimois ont connu cette guerre. Ils ont vécu l'évacuation, parfois l'incorporation de force.



Parce que le 8 mai est important, la municipalité a néanmoins souhaité associer les habitants à cette commémoration. Tous ont été invités à décorer fenêtre, balcons ou jardinières avec de petits drapeaux tricolores. La cérémonie fut sobre mais malgré tout partagée.



La commune a remis en état le bosquet situé dans la rue des Artisans. Celui-ci faisait régulièrement l'objet de dépôts de déchets verts ou gravats.

Merci de respecter le travail effectué pour que tous puissent profiter d'un environnement préservé et agréable.





Au fil des saisons,
Bootzheim se pare de
nouvelles couleurs.

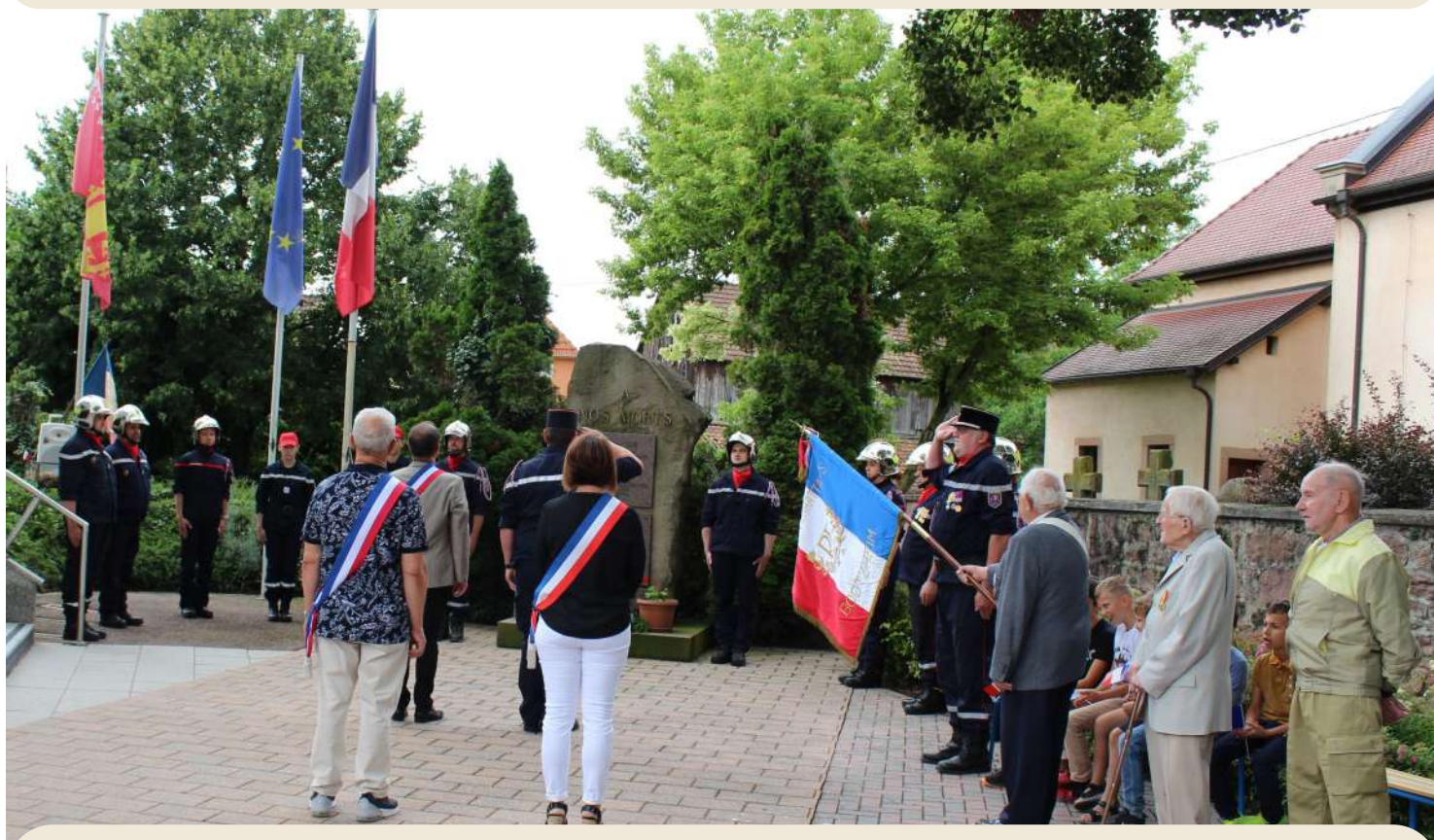


Saurez-vous trouver l'intrus ?





Pour le 14 juillet, la municipalité a souhaité profiter d'une accalmie sanitaire pour célébrer de manière joviale mais tout à fait officielle la Fête Nationale ! Ainsi, dans un premier temps, un cortège de sans-culottes a déambulé dans les rues du village. Il vous a sans doute surpris, peut-être convaincu de le suivre vers le monument aux morts où les attendaient le Conseil Municipal, les pompiers de l'unité locale, les anciens combattants et des habitants.



Devant une assistance plus nombreuse qu'à l'accoutumée, M. le Maire a pu conduire la cérémonie officielle ponctuée de quelques allocutions et du dépôt de gerbe. L'hymne national interprété par Mme LUDAESCHER Irène et repris par l'assemblée aura clôturé, en beauté, la partie officielle. L'assemblée a ensuite été invitée à venir partager le verre de l'amitié.



Et qu'il fut agréable de partager un moment convivial !

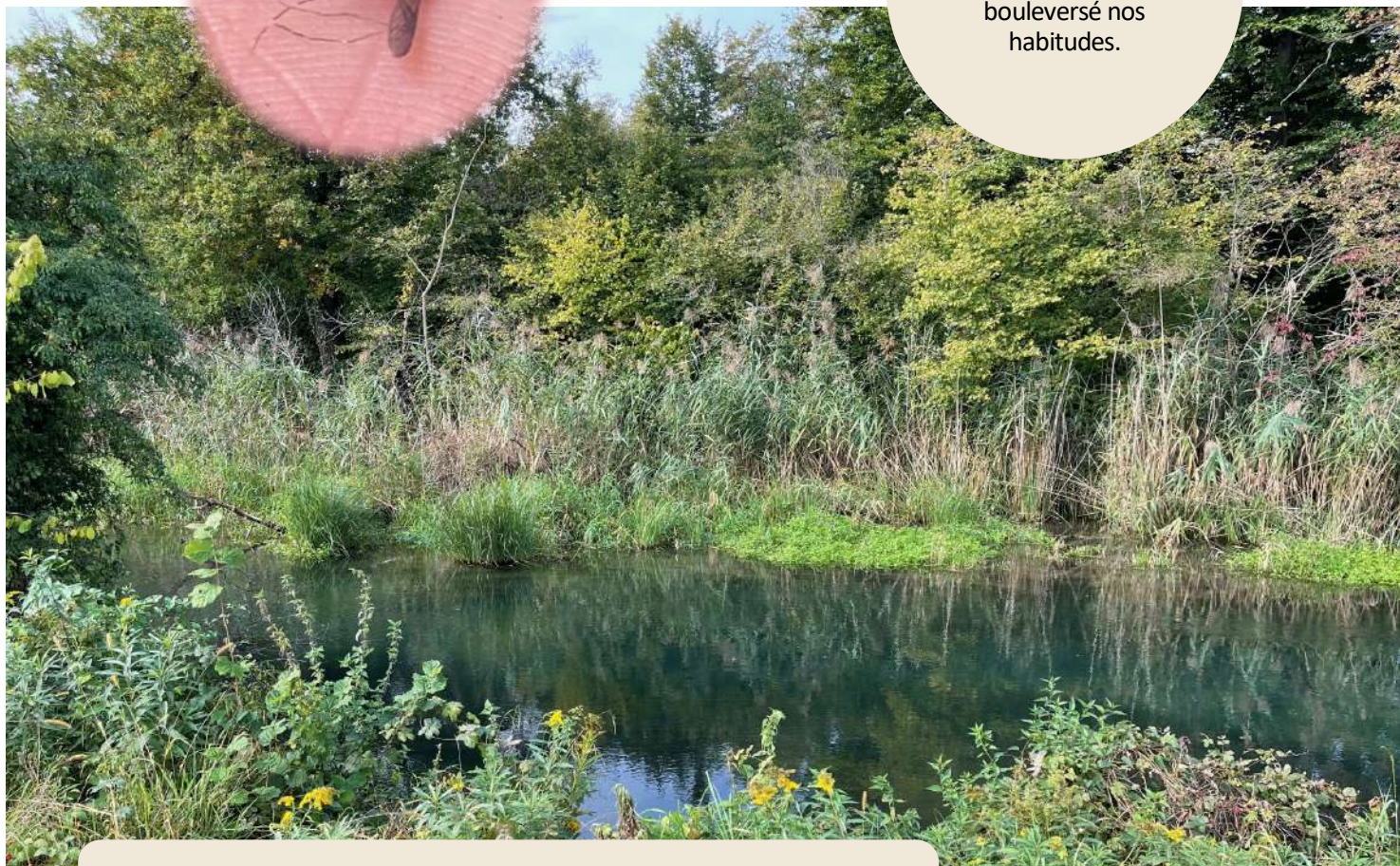


Les costumes ont été prêtés à la commune par l'association Buttik 80 d'Artolsheim.

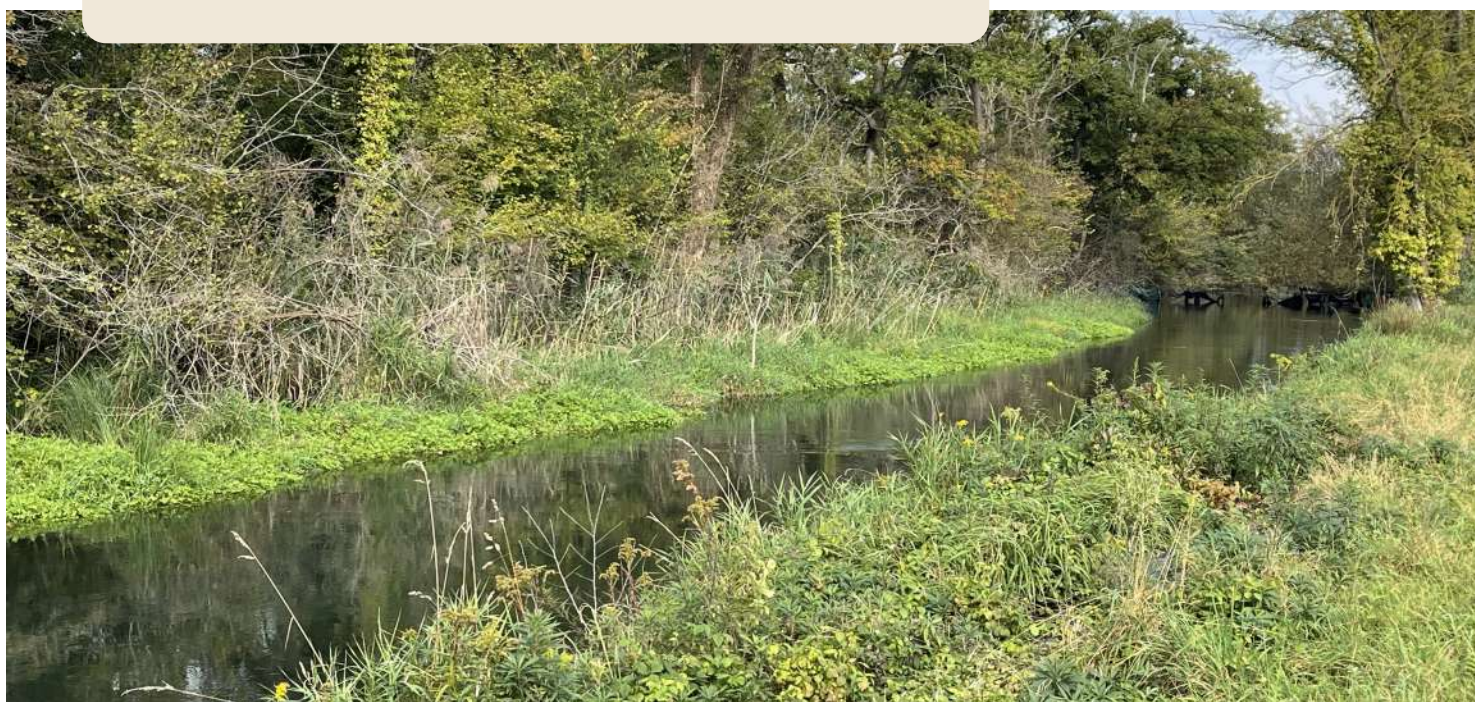




La nature est toujours
surprenante. Cette
année, elle aura
bouleversé nos
habitudes.



Le Muhlbach aura atteint un niveau bien hors normes et non atteint jusque là !





A l'occasion de la commémoration du 11 novembre, vous avez à nouveau répondu présent et participé à cette cérémonie aux contours renouvelés.



La présence de membres de la batterie-fanfare d'Ohnenheim Marckolsheim et les costumes d'époque mis à disposition par l'association Buttik 80 d'Artolsheim auront permis d'instaurer une ambiance solennelle et poignante.

Un défilé à travers les rues du village aura permis de rappeler à tous l'évènement.

Après la lecture du message officiel, M. le Maire a tenu à rappeler dans son allocution la situation particulière des alsaciens dans cette Guerre.

La cérémonie s'est poursuivie par le dépôt de gerbe et la lecture des noms des Bootzheimois morts au Combat.

La sonnerie aux Morts et la minute de silence ont été suivies par la Marseillaise. Celle-ci entonnée par les enfants de l'école de Bootzheim, leurs enseignantes et Irène LUDAESCHER a eu une résonance particulière.

La cérémonie officielle a été clôturée et a laissé place à la partie conviviale à la salle polyvalente.





Les Klein Pariser ont pu reprendre leurs activités à l'automne 2021 !

Munis de leur pass' sanitaire, du masque quand il est redevenu obligatoire, nos seniors ont renoué avec la convivialité de leurs rencontres.

Avec ou sans occasions particulières, le plaisir de partager un moment est toujours la priorité.





Chaque sujet a trouvé sa place ! De quoi égayer une période à nouveau marquée par les restrictions sanitaires.



Et voilà déjà décembre...le temps de l'Avent est l'occasion d'habiller Bootzheim en prévision des fêtes de fin d'année. Les décorations confectionnées en collaboration avec les enfants de l'école sont une nouvelle fois colorées et joyeuses.



En plein préparatif du repas des seniors, la Covid-19 est encore venue chambouler notre programme. Malgré le contexte sanitaire qui n'a pas permis de rassemblement, la proposition d'un moment gourmand nous tenait à cœur. Ceci a permis à nos seniors de s'éclipser un court instant autour d'un déjeuner de fête et, au préalable, d'échanger quelques paroles avec les conseillers municipaux.

109 repas ont été distribués. Le traiteur La Fine Fourchette de Sundhouse s'est adapté pour régaler nos aînés.

Noël des Seniors
2021



Que nous réserve 2022 ?
Aucune boule de cristal
ne nous le dira !
L'histoire est à écrire...

Naissances

GEBHARD Antoine Paul (M) né le 19 février
OTAEGUI Mathéo (M) né le 29 mai
VONESCH Leya (F) née le 04 juillet
MUTZIG Gabriel (M) né le 18 juillet
KEYSER Mattia Lorenzino (M) né le 08 septembre
AYAD Alix (F) née le 11 novembre

*Bienvenue à ces enfants
et félicitations aux parents !*

Décès

1^{er} janvier SITTLER ép. **KLEINDIENST Raymonde** Jeanne
07 avril DISCHLI ép. **WENDLING Marie-Louise**
23 avril **EMMENECKER Werner**
10 juin **LECOUTURIER Gérard**
31 octobre FAHRNER ép. **RIEGERT Marie-Louise Cécile**

*Toutes nos condoléances aux familles.
Que la douleur s'apaise et
laisse vivre les souvenirs.*

Parrainage civil

Le 16.10.2021

Parrainage civil de **Ezio Joshua Stéphan LOMBARDI**

Mariage

Le 15.07.2021

FICHEFET Clément Henri
et
ZIMMERMANN Suzanne



PACS

Le 15.05.2021

WALCAZK Geoffrey
et
RUHLMANN Laura



Grands anniversaires

WITZ Joseph	08 janvier	94 ans
LOSSER Odile	16 janvier	93 ans
CHARUAU Christiane	27 janvier	80 ans
WITZ Marthe	19 février	92 ans
WERLE Jeanne	24 mars	96 ans
SCHMUTZ Martin	20 avril	93 ans
FAHRNER Raymond	24 avril	91 ans
SIMLER Odile	18 mai	93 ans
BURGER Hélène	19 mai	80 ans
VONESCH Joseph	07 juillet	80 ans
LUDAESCHER Marie	01 novembre	85 ans
COSOLA Bruno	08 novembre	80 ans
WITZ Roger	12 novembre	85 ans
WITZ Marie-Rose	08 décembre	85 ans

La commune a souhaité à chacun d'eux un joyeux anniversaire.

En raison de la crise sanitaire ou de leur état de santé, certains seniors n'ont pas pu être visités ou photographiés et nous nous en excusons.



LOSSER Odile



FAHRNER Raymond



SCHMUTZ Martin



LUDAESCHER Marie



CHARUAU Christiane



BURGER Hélène



VONESCH Joseph

Anniversaires de Mariage

Noces d'Or (50 ans de mariage)
époux JESTER Jean-Pierre - 25 juin

Noces de Diamant (60 ans de mariage)
époux TREBIS Jean-Paul - 24 novembre

Noces de Platine (70 ans de mariage)
époux WITZ Joseph - 08 mai



Les époux WITZ Joseph et Marthe

Sortie en Forêt

Le 22 octobre, Mr FAHRNER nous a invité dans la forêt de Bootzheim pour assister à la coupe d'un arbre. Il nous a expliqué des tas de choses sur la vie des arbres et leur façon de se développer. Il nous a montré comment il fallait s'y prendre pour attaquer la coupe d'un arbre et savoir dans quelle direction le faire tomber. Nous avons été très impressionnés, car il a fait tomber l'arbre à l'endroit prévu. Quand l'arbre est tombé, le bruit des branches qui craquent nous a surpris. Et nous avons tous poussé un cri d'admiration. Nous avons été très touchés car Dominique a pris le temps de nous découper des petits morceaux du tronc de l'arbre en souvenir. Merci pour cette belle expérience.

Les élèves de la classe de cycle 3.



L'école fait son cirque !

La semaine du 15 au 19 novembre, le cirque Joubinaux a fait escale à la salle des fêtes de Bootzheim. Tous les élèves ont participé à différents ateliers pour découvrir et apprendre quelques métiers du cirque (jonglage, équilibre, hula hoop, clown, acrobate). Voici quelques textes que les enfants ont rédigés pour vous raconter leur expérience.



ATELIER 1

HULA HOOP

L'animatrice s'appelait Kathia. Elle était gentille, et nous donnait de bons conseils. Elle était douée, répondait à nos questions et nous aidait beaucoup. Elle avait différentes tailles de cerceaux.

La semaine s'est super bien déroulée et est passée très vite. C'était génial, et on s'est bien amusé. En une semaine nous avons beaucoup progressé et nous pouvons maintenant vous donner quelques conseils pour débiter le hula hoop : (à chacun son petit truc)

Maya : *plie tes genoux et balance-toi de gauche à droite. Quand le cerceau est à hauteur de ton genou, il faut aller de plus en plus vite et écarter les bras.*

Lucie L. : *quand vous faites du hula hoop, vous pouvez mettre les bras en forme de croix sur votre torse et faire des ronds avec votre bassin tout en pliant les genoux.*

Marion, Margaux et Mélissa : *pour faire du hula hoop écarte les bras et balance toi d'avant en arrière et plie un petit peu tes genoux. Tu peux aussi te mettre un peu sur la pointe des pieds.*

Le spectacle s'est bien déroulé malgré notre stress. Nous nous sommes bien amusés et nous avons tous réussi à faire tourner le cerceau comme nous voulions.



(rédigé par Louane, Lucie L., Mélissa, Maya, Margaux, Mélinda, Léa H. et Marion)

ATELIER 2

Équilibristes et jonglage

Nous avons été sélectionnés à l'atelier jonglage.

Dès le premier jour nous avons dû faire des groupes de deux pour réaliser quelques passes avec les anneaux. Nous avons également jonglé avec une, deux ou trois balles pour les meilleurs.

Dès le deuxième jour, notre animateur, Julien, nous a fait monter sur un rouleau, en équilibre. Certains se débrouillaient très bien, et d'autres avaient beaucoup plus de mal. L'après-midi, il nous a proposé de monter sur deux rouleaux empilés. Cela nous a impressionné, car c'était très haut.

Le troisième jour, nous sommes montés deux par deux, chacun sur une immense boule et nous nous sommes fait des passes avec deux anneaux. Nous nous sommes beaucoup entraînés car au début les anneaux tombaient souvent au sol.

Au quatrième jour, nous avons préparé le spectacle en enchaînant les différents exercices. Pour nous entraîner, nous avons fait une démonstration devant les maternelles.

A l'heure du spectacle, nous étions assez confiants et nous avons enchaîné sans problème nos différents exercices : nous avons fait des passes sur les deux grosses boules, nous avons fait des échanges avec les anneaux. Certains ont même réussi à jongler avec trois anneaux ! Nous sommes même montés sur trois rouleaux empilés, et certains ont même réussi à jongler avec les anneaux une fois dessus.



(rédigé par Jules, Younes, Lucie M., Keny et Delio).

ATELIER 3
Acrobates et clowns



Notre animateur s'appelait Kico. Il nous a demandé d'enchaîner quatre exercices. Au début, il fallait sauter sur le trampoline et atterrir sur le gros tapis puis enchaîner avec une roulade. Certains ont trouvé ça facile, et d'autres avaient plus de mal. Le deuxième exercice consistait à faire la même chose que précédemment mais en effectuant la roulade dans un cerceau.

Pour le troisième exercice, il fallait se mettre par deux pour réaliser la figure du saute-mouton. L'un des deux devait aller sur le trampoline et l'autre devait se mettre sur le matelas, en position tortue. Puis il fallait passer l'un par-dessus l'autre et enchaîner avec la roulade.

Pour le dernier exercice, qui représentait notre final pour le spectacle, nous étions répartis en deux groupes de cinq. Nous devions réaliser des pyramides humaines. Trois enfants étaient sur le tapis et devaient légèrement plier les genoux, et deux autres, qu'on nommait les voltigeurs, devaient positionner leurs pieds sur le haut des cuisses des trois premiers, puis positionner leurs mains sur leurs épaules. Ils devaient essayer de lever un bras pour saluer le public. Cette pyramide a été difficile à réaliser au début car nous devions bien nous écouter et nous faire confiance.



rédigé par Marie, Lina, Arthur, Quentin et Camille.

ATELIER 4 Équilibristes sur fil

Notre animatrice s'appelait Régina.

Nous avons commencé à faire l'équilibre sur une poutre avant de commencer sur un fil de fer. Régina nous tenait avec un cerceau. Ensuite nous avons essayé de marcher tout seul sur la petite poutre, en avant puis en arrière. Nous devions même essayer de jongler avec un foulard en équilibre.

Timéo et Louison étaient en équilibre sur le fil et ont réussi à se faire des passes avec les anneaux. Nous sommes également passés deux par deux sur le fil en reculant avec un foulard ou des assiettes chinoises.

Pour le spectacle, Régina nous a fourni des costumes bleus et nous avons enchaîné nos exercices d'équilibre sans problème devant les parents, deux par deux.

rédigé par Giulia, Timéo, Ejrin et Loona



Nos élèves ont appris les bases et ont pu, le temps d'une soirée, foulée la piste aux étoiles.

Même si les conditions sanitaires n'ont pas permis de partager ce spectacle au cercle familial élargi, les parents auront appréciés les prouesses de leurs enfants. Un moment hors du temps, léger et plein de magie !

Sortie à Strasbourg

Mardi 30 novembre, nous avons rendez-vous à 7h25 devant l'école.

Nous avons mis 1h40 pour arriver à Strasbourg à cause des bouchons.



LE MUSÉE HISTORIQUE DE STRASBOURG :

Geoffrey, l'animateur, nous a accueilli en nous rappelant ce qui s'est passé lors de la Seconde Guerre Mondiale. L'animation portait sur la vie des enfants à Strasbourg entre 1939 et 1945. Puis nous avons été divisés en trois groupes sur trois ateliers différents. Le premier atelier portait sur la germanisation où nous avons étudié une affiche (« mit dem welschen Plunder »). Un tableau qui montre un balai entraîné de repousser les symboles de la France. Le deuxième atelier portait sur la liberté de culte, et le troisième sur la nazification.

Pour notre pause déjeuner, nous avons mangé au FEC (Foyer des étudiants catholiques), qui est une sorte de self où nous avons le choix entre plusieurs entrées, plusieurs plats et plusieurs desserts. Nous avons trouvé ça génial car dans notre école nous ne sommes pas tous inscrits à la cantine. Nous avons découvert les joies de manger tous ensemble. Comme nous n'avons pas pu faire notre concert de Noël, nous avons chantonné nos chansons dans les rues de Strasbourg à travers les marchés de Noël qui venaient tout juste d'ouvrir.

LE MUSÉE D'ART MODERNE

Notre classe est inscrite pour un concours national sur la Marseillaise. Le but est de créer un nouvel hymne pour la France avec un nouvel air. Dans ce cadre, nous sommes allés visiter une exposition temporaire sur l'histoire de la Marseillaise et de Rouget de Lisle. Notre animatrice, Mathilde, nous a accueillis devant une grande statue de plâtre qui représentait la liberté. Elle nous a présenté un tableau de 1849 qui se nommait « Rouget de Lisle chantant la Marseillaise pour la première fois à Strasbourg ». Nous avons vu d'autres tableaux et objets que Mathilde nous a également expliqué.

Nous avons également interprété la Marseillaise devant le musée d'Art Moderne. Nous avons partagé ce moment avec des classes de collège de Strasbourg.

rédigé par Ambre, Alexandre, Guénolé, Lea S., Marianne



Depuis novembre 2020, une colonie de « Stomba » séjourne à Bootzheim. Dans les nouveaux locaux du périscolaire, midi et soir, en période scolaire, ils profitent d'un grand bâtiment composé de plusieurs salles, d'une grande cour et d'un beau patio.

En septembre 2021, les Stomba et leurs encadrants ont repris leurs quartiers. Ils ont retrouvé leurs habitudes faites de rires, chants, bricolages et parfois de petits bobos...

La vie au péri n'est pas de tout repos... Mais elle aide les enfants à grandir, s'épanouir et fabriquer des nombreux souvenirs !

Souhaitons leur que cela continue...



En chiffres :

- ⇒ 27 enfants scolarisés à l'école d'ARTOLSHEIM ;
- ⇒ 11 enfants scolarisés à l'école de BOOTZHEIM ;
- ⇒ 36 enfants scolarisés à l'école de MACKENHEIM.



74 enfants sont inscrits au Périscolaire « Les Stomba » à BOOTZHEIM !

Le périscolaire peut accueillir 50 enfants simultanément.

L'équipe encadrante c'est :

- ⇒ 1 directrice ;
- ⇒ 4 animatrices ;
- ⇒ 1 agent de service.

CONTACTS

HAUG Sylvie, Directrice

peri.bootzheim@agf67.fr

07.88.22.35.65

Le bilan de l'année 2021 est en suspens... Meilleur que celui de 2020 mais il reste entaché par la Covid-19. L'espoir d'organiser une fête de Noël a été balayé mais les décorations de Noël réalisées ont tout de même toutes trouvées preneur. Et la vente de sapins de Noël a elle aussi été sollicitée par les habitants et les familles.

Pour cette année scolaire 2021/2022, le projet de classe musicale transplantée, prévue en juin 2022, devrait entraîner quelques actions. Celles-ci seront relayées par la commune. Les enfants espèrent un grand soutien pour permettre à tous de participer.

« Autour de l'Ecole » regroupe toutes les familles en tant que membres de l'association. Tous les parents, grands-parents, nounous, intervenants pédagogiques, maîtresses peuvent nous aider, à tous les stades, pour les actions menées.

L'association est toujours prête à soutenir l'équipe pédagogique et les enfants dans leurs projets. Le bureau sera prochainement renouvelé pour donner un nouveau souffle et un nouvel élan à l'aventure.

Souvenez-vous, l'association « Autour de l'Ecole » n'est pas un cercle restreint de quelques personnes mais, au contraire, elle est ouverte à toutes les bonnes volontés et à toutes les nouvelles idées, n'hésitez pas à nous en faire part ou à nous rejoindre.

Les enfants comptent sur nous !

La Chorale Sainte Cécile de Bootzheim est une chorale paroissiale. Présidée par Jean-Luc TONNELIER. Elle compte actuellement onze choristes, un chef de chœur et organiste (Patricia WEBER TONNELIER). L'ensemble se répartit en trois pupitres essentiellement (soprano-alto-basse) et propose un répertoire varié qui laisse une place à l'unisson, mais qui réserve surtout une très belle part aux interprétations polyphoniques quand cela est possible. La vocation de la chorale est d'abord d'animer les célébrations religieuses tout au long de l'année en apportant ce petit plus qui permet de rendre les célébrations plus vivantes. La chorale participe ainsi à la vie du village en partageant les joies, mais aussi les peines de la paroisse (mariages, noces d'or, funérailles...). Elle reste à côté de tout un chacun, laissant personne dans la tristesse, le désespoir, la solitude, le deuil.



Ses interventions durant 2021

Le 10 janvier dernier, solennité du Baptême du Seigneur, qui marque la fin du temps de Noël, la chorale, comme les fidèles présents ont eu la surprise de constater la venue de Mgr Luc Ravel pour présider cette messe concélébrée avec le Père Claude Breese. L'entrée en célébration par le chant « Naitre et Renaître » mis en avant le fil conducteur de cette messe. En fin de célébration, Mgr Ravel a remercié les personnes engagées au sein de la Paroisse sans oublier les fidèles.

Le 07 février, la chorale a rehaussé la messe de la Fête Patronale avec à l'orgue : Patricia WEBER TONNELIER. Les choristes ont donné à cette fête patronale Saint Blaise, un ton solennel et ceci dans des conditions sanitaires restreintes. Elle a ouvert la célébration par le chant « Signes par milliers » et n'a pas oublié d'invoquer notre Mère du ciel à travers l'interprétation du « Je vous salue Marie ».

Les fêtes particulières comme le Dimanche des Rameaux, le 2^e dimanche de l'Avent où l'on honore la Ste Barbe avec la présence des Sapeurs-pompiers de Bootzheim et des élus, ont pu avoir lieu.

La chorale a été présente lors des funérailles de Mme KLEINDIENST, M. EMMENECKER, Mme LEYES. Le 31 octobre, veille de la Toussaint, la chorale a invité l'assemblée à la prière à travers des chants solennels pour vénérer les Saints.

Ste Cécile, patronne des choristes n'a pas pu être mise à l'honneur cette année comme la précédente en raison des mesures et protocoles sanitaires mais nous gardons espoir de pouvoir la célébrer en 2022. La messe de NOEL, le 25 décembre, jour de la Nativité fût célébrée à 17h00 dans une église où la crèche met en lumière le sens du naturel et l'authentique parole du Seigneur. Nous remercions toutes ces petites mains agiles. Les choristes présents étaient heureux d'entonner des chants traditionnels au côté d'autres moins connus.

Comment devenir choriste ?

C'est simple il suffit de se manifester soit auprès de l'Organiste, Directrice de Chorale ou du Président de la Chorale.

Alors pour 2022, osez franchir ce pas...

La convivialité et la bonne humeur sont de mise !

La Chorale se réunit le mardi précédant l'office religieux du week-end.

Les répétitions ont lieu à l'église à 20h15.

Cette année 2021, année particulière comme la précédente, un protocole sanitaire a été mis en place en lien avec le Diocèse et le service de liturgie pour animer les messes dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.

Au début de l'année nous avons animé les messes depuis les bancs. Situation sanitaire évoluant, depuis septembre après présentation d'un protocole stricte au niveau des règles sanitaires, la chorale chante à nouveau depuis la tribune.

Nouveauté pour les fidèles, des feuilles de chants sont mises à disposition pour suivre plus intérieurement la célébration et aux changements des textes liturgiques.

Une présentation du nouveau Missel Romain avait lieu à Bootzheim en soirée fin novembre.

En vertu de notre fonction liturgique, la chorale participe à la vie de la paroisse et par la même à celle de la Communauté de Paroisses. La chorale Sainte Cécile est inscrite à l'Union Ste Cécile de la Pastorale Diocésaine et membre de droits. En raison des conditions sanitaires, les répétitions et messes doivent respecter le protocole sanitaire en vigueur.

CONTACTS

TONNELIER Jean-Luc
06.70.47.73.79
tonnelier.jeanluc@orange.fr

WEBER TONNELIER Patricia
06.85.19.64.49
weber.patricia@orange.fr

Musicalement vôtre,
Jean-Luc et Patricia TONNELIER



Une espérance à l'horizon et un retour à une vie normale ...Alors faisons preuve de prudence et de patience.



LA CRÈCHE

En contemplant la scène de Noël, nous sommes invités à nous mettre spirituellement en chemin, attirés par l'humilité de Celui qui s'est fait homme pour rencontrer chaque homme. Et, nous découvrons qu'il nous aime jusqu'au point de s'unir à nous, pour que nous aussi nous puissions nous unir à Lui. » En effet, pour l'Eglise, Dieu s'est fait petit enfant pour venir à la rencontre de chacun de nous – y compris vous qui vous êtes arrêtés un instant devant ce tableau de la nativité !

Nous souhaitons, nous aussi, soutenir la belle tradition de nos familles qui, dans les jours qui précèdent Noël, préparent la crèche dans nos maisons et dans nos églises. Un exercice d'imagination, créatif, qui utilise les matériaux les plus variés pour créer de petits chefs-d'œuvre de beauté.

Pour la deuxième année consécutive nous avons découvert une crèche épurée, avec ses sculptures en bois du plus bel effet qui aspire au partage et à la sérénité.

Merci à Régine, Christophe, Erwin et Patricia pour le montage et le démontage de la crèche.

(Un cahier est à votre disposition dans l'église pour y mettre vos commentaires mais aussi vos encouragements.)

FÊTE PAROISSIALE

Le Covid-19 a eu une nouvelle fois raison de la fête patronale de notre paroisse. Elle aurait dû avoir lieu le dimanche 7 février 2021.

Pleins de bonnes idées étaient en cours... mais la situation sanitaire s'est dégradée et voilà que l'histoire bégaie. Les organisateurs ont dû, une fois de plus, faire face à une immense déception.

Pour 2022 la pandémie fait que ce sera à nouveau sans rassemblement pour le repas, mais Saint Blaise sera célébré comme il se doit le jeudi 3 février 2022 à 18h avec bénédiction de St Blaise, ainsi que le dimanche 6 février à 10h45.

NOUVEAUTÉS DE L'ANNÉE

- La nouvelle sono a été installée avant Pâques. Cet appareil, plus performant que l'ancien, pourra recevoir une clé USB.
- Pour être dans les normes et en cas d'urgence, le défibrillateur installé dans le corridor de l'école est disponible. Pour cela il suffit de vous munir de la clé de la porte de l'école accrochée au fer forgé à votre gauche dans le sas d'entrée de l'église.
- Installation du nouveau compteur ENEDIS le 11 juin 2021.

BIRD FREE

Depuis novembre 2020 un BIRD FREE a été installé par la commune au-dessus de la porte d'entrée de l'église pour éloigner efficacement les pigeons qui salissaient les marches devant l'édifice.

Il s'agit d'un répulsif très puissant sous forme de gel qui modifie leur comportement sans les blesser. Depuis un an nous avons pu constater une amélioration.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale du Conseil de Fabrique n'a pu avoir lieu que le 30 août suite au confinement en début d'année. Une mise à jour de l'état nominatif des membres sur l'état annuel 2020 :

MATHIS Christian : président ; LENHARD Christophe : secrétaire ; MADER Mireille : trésorier ; BURGARDT Isabelle et WEGMANN Claude : assesseurs ; BREESE Claude et ROHMER Clément : membres de droit.

L'ensemble des membres acceptent de poursuivre leur mission. FAHRNER Estelle accepte de participer aux réunions pour se former au fonctionnement du Conseil de Fabrique en vue du départ d'un de ses membres en fin de mandat.

Actualités paroissiales

LE MISSEL ROMAIN :

La nouvelle traduction du Missel romain est entrée en vigueur le 28 novembre 2021, 1^{er} dimanche de l'Avent. La période de transition prendra fin le 10 avril 2022, dimanche des rameaux, date à laquelle le texte deviendra obligatoire.

Le missel romain contient toutes les prières, préfaces et dialogues rituels qui se succèdent durant la messe.

Il s'agit ici d'une mise à jour du nouveau Missel romain publié en 1969, fruit du Concile Vatican II. Il avait déjà été modifié en 1975 et 2002. L'objectif est de proposer une traduction plus juste du texte typique latin.

Il y aura ainsi quelques modifications dans les paroles prononcées par le prêtre dans le déroulement de la messe ou par l'assemblée. Le missel romain propose aussi une manière de vivre la liturgie en accordant, dans cette nouvelle édition, une plus grande place au silence et à la gestuelle.



Les 5 principales nouveautés sont :

- La relation du Père et du Fils précisée
- Une prière sur les offrandes, plus proche du latin
- Une plus grande présence des femmes
- Une liturgie recueillie
- L'importance de la gestuelle

LA VIERGE PELERINE :

Une Vierge Pèlerine acquise par notre communauté de Paroisse, bénie durant la veillée de prière pour les victimes d'abus, lors de la journée européenne de protection des enfants du 18 novembre 2021, est envoyée en mission de consolidation, de réparation, de guérison dans les foyers, dans les familles, comme auprès des personnes seules de toute la communauté de Paroisses. Le coffret contenant la Vierge comprend également un livret guide pour vous initier à ce moment de prière particulière à domicile.



Si vous souhaitez accueillir cette Vierge-Pèlerine durant 24 ou 48 heures chez vous, n'hésitez pas à en parler à vos prêtres de vive voix ou en appelant au Presbytère de Marckolsheim : 03.88.92.51.24 ou Artolsheim : 03.88.92.72.03

APPEL SERVANTS D'AUTEL ET LECTEURS

L'animation de la messe par les servants d'autel est importante, ils participent activement au service liturgique de la communauté chrétienne.

Nous faisons appel aux enfants, filles et garçons de 7 à 14 ans, qui seraient intéressés. Ils seront pris en charge par M. LENHARD Christophe. Actuellement, nous comptons 2 servants d'autel : Jules et Timothé.

De même pour les personnes intéressées par la partie liturgique : veuillez vous adresser à Mme MATHIS Odette.

Pour voir toutes les informations utiles de notre communauté de paroisses rendez-vous sur : paroisse-saintelucie.fr.

Merci

Le président et les membres du CF remercient chaleureusement toutes les personnes qui de près ou de loin contribuent au bon déroulement des offices, au fonctionnement et à l'entretien de notre chère église.

Nous gardons en mémoire le souvenir de
Mme KREMP Maria pour sa générosité
et nous prions pour elle.

CONTACTS

MATHIS Christian, Président
03.88.92.74.08

GYM'Détente



La section Gym Form' Détente n'a pas pu se réunir en début d'année en raison des différentes contraintes sanitaires.

Au printemps, quelques promenades en vélo ont remplacé les traditionnelles séances afin de ne pas perdre la forme.

Nous avons donc fait notre rentrée en salle au mois de septembre 2021, en respectant les différentes règles en vigueur.

Ne pouvant accepter qu'un nombre limité de participant, la section ne compte que 8 membres pour le moment. Mais nous gardons espoir de pouvoir accueillir de nouvelles recrues si les conditions sanitaires s'améliorent.

Chaque jeudi soir, un seul objectif : se vider la tête tout en bougeant !

Au programme : renforcement musculaire / cardio-training / étirement

Et tout cela dans la bonne humeur et en musique !

CONTACTS

Angélique DOUCHE
06.24.02.62.25

Tennis de Table



CONTACTS

Georges BLANCKAERT
06.18.09.37.47

Saison de reprise pour le Tennis de Table de Bootzheim.

Les licenciés ont repris le chemin de la salle polyvalente et tâchent d'allier sport et règles sanitaires. Chacun a dû se remettre en jambes mais jeunes et moins jeunes apprécient de pouvoir se retrouver et de reprendre la compétition.

Le FCJ Tennis de Table est ouvert à tous, débutants ou initiés !

N'hésitez pas à vous renseigner si vous êtes intéressé.

KLEIN PARISER

Après une période d'un an et demi d'inactivité suite à la situation sanitaire, le club Klein Pariser a repris ses activités début septembre.

Nous comptons 20 membres, âgés de 66 à 94 ans, chouchouté par Mme Astride SCHREIBER.



Courant 2020, le club fut marqué par trois décès. Les retrouvailles permettent de passer du bon temps en jouant aux cartes, triomino, scrabble etc., autour d'un bon café kuchen et le tout dans une bonne ambiance et partie de rigolade. Nous fêtons également tous les anniversaires de chaque membre.

Le club KLEIN PARISER SENIORS est ouvert à toutes les personnes de 60 ans et plus. Dans la mesure du possible, la responsable organise une sortie d'une journée en juin avec repas au restaurant, ou un barbecue à la voile, plus des repas en commun. Toute personne voulant se joindre au club sera la bienvenue.

CONTACTS

Astride SCHREIBER
03.88.58.67.67
astride.schreiber@numericable.fr



La section locale des sapeurs pompiers de Bootzheim a effectué 7 interventions en 2021 : 5 secours à la personne, 1 fuite de gaz et 1 dégagement suite à une chute de branche. Elle a également participé à environ 200 interventions au niveau de l'UT (l'Unité Territoriale).

L'effectif de la section est actuellement de 11 sapeurs pompiers et de 3 JSP (Jeune Sapeur Pompier).

M. PERIGOT Jérémie, une nouvelle recrue est venue renforcer notre équipe.

En qualité de chef de section, je tiens à remercier tous les sapeurs pompiers ainsi que les JSP de la section pour leur engagement, leur volontariat, des personnes qui ne comptent pas leurs heures passées tout au long de l'année, que ce soit au niveau des astreintes ou des formations qui sont de plus en plus exigeantes.

Compte tenu de la situation sanitaire qui nous touche encore, pour la 2^{ème} année consécutive, c'est avec grand regret que les sapeurs pompiers n'ont pas organisé de rassemblement à l'occasion de la crémation des sapins.

Notre amicale remercie l'accueil fait à nos pompiers lors de la vente de nos calendriers.

Le président de l'amicale, sergent chef **GEIMER Martial**

Le chef de section, l'adjudant **MATHIS Benoît**

CONTACTS

Benoît MATHIS, chef de corps
06.71.85.46.84

Martial GEIMER
06.81.65.07.28

REJOINS-NOUS !

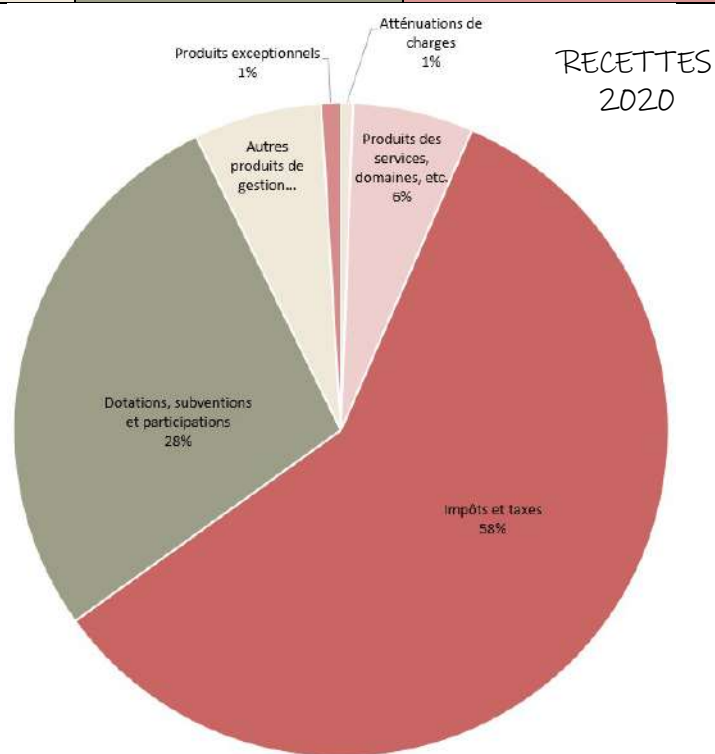
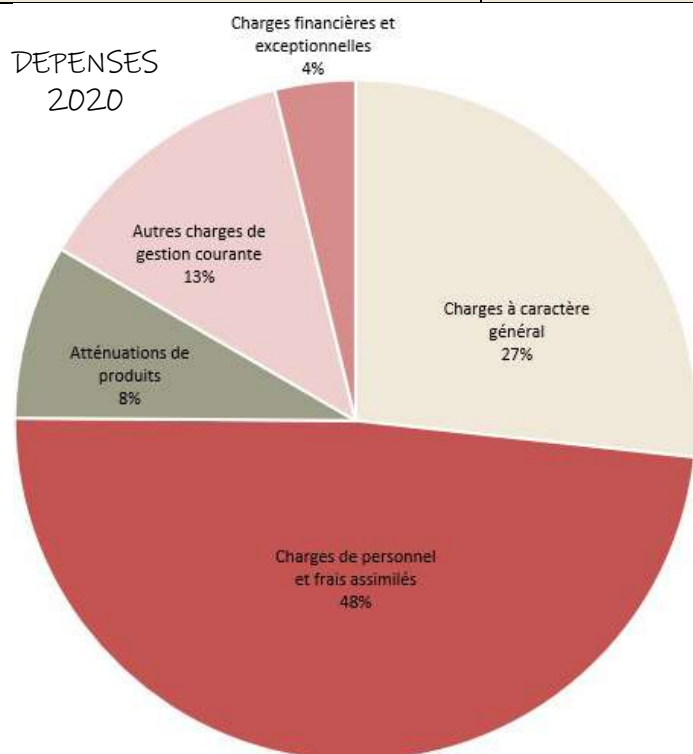
Au nom de notre section locale et du centre de secours de Marckolsheim, **un appel est lancé à ceux et celles qui aimeraient rejoindre nos rangs.**

Pour tous renseignements vous pouvez contacter
MATHIS Benoît 06.71.85.46.84

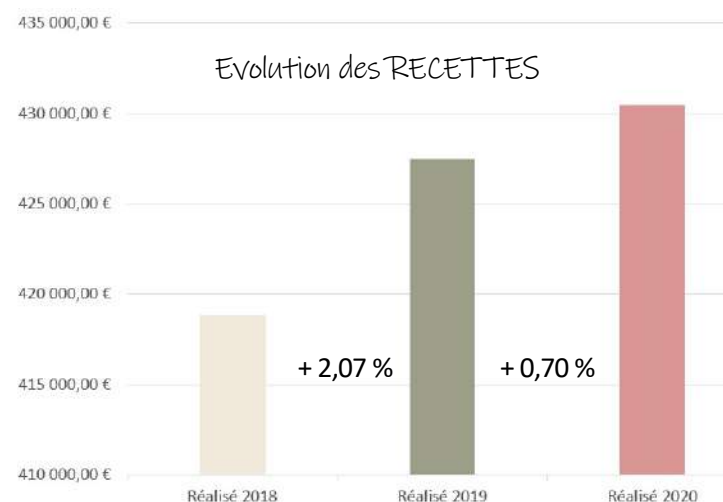
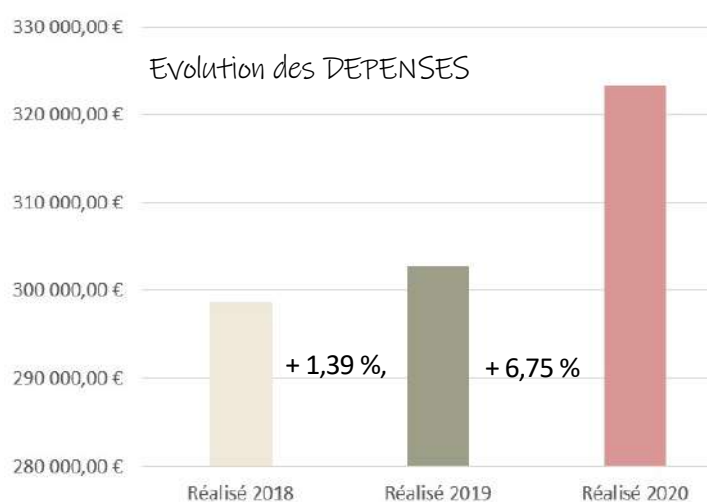


Evolution de la section de Fonctionnement sur les 3 dernières années

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020
Charges à caractère général	96 067,61 €	88 231,14 €	86 371,61 €
Charges de personnel et frais assimilés	124 821,51 €	135 691,33 €	156 476,47 €
Atténuations de produits	26 448,00 €	26 594,00 €	26 768,00 €
Autres charges de gestion courante	40 748,64 €	12 921,77 €	41 334,42 €
Charges financières et exceptionnelles	10 608,56 €	572,80 €	12 348,15 €
TOTAUX	298 694,32 €	302 842,13 €	323 297,65 €



RECETTES de fonctionnement	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020
Atténuations de charges	10 982,64 €	5 541,02 €	2 528,61 €
Produits des services, domaines, etc.	26 137,17 €	35 338,70 €	25 672,35 €
Impôts et taxes	228 225,29 €	240 187,27 €	251 936,79 €
Dotations, subventions et participations	112 472,89 €	118 638,10 €	118 919,28 €
Autres produits de gestion courante	37 040,60 €	25 819,50 €	27 218,97 €
Produits exceptionnels	3 961,62 €	1 941,77 €	4 168,30 €
TOTAUX	418 820,21 €	427 469,36 €	430 444,30 €



PAPIERS D'IDENTITE

LA MAIRIE DE BOOTZHEIM N'INSTRUIT PLUS LES DEMANDES DE RENOUVELLEMENT OU ÉTABLISSEMENT DE PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ !

Toute demande doit être déposée dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil, n'importe où en France. A noter que vous devrez retirer le titre dans la mairie où vous en avez fait la demande.

La liste des communes équipées en Alsace est disponible sur demande en mairie de Bootzheim ou sur Internet à l'adresse suivante :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI>

Au plus proche de Bootzheim vous trouverez Erstein, Sélestat, Villé, Ribeauvillé, Andolsheim ou Colmar.

Concernant la mairie de SELESTAT, **la prise de rendez-vous est nécessaire** (et possible en ligne).

A Sélestat, deux sites sont à votre service, avec rendez-vous préalable. Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte.

- la mairie de SELESTAT - service population
03 88 58 07 39 (9 place d'Armes)
- la mairie du Heyden
03 88 08 69 72 (13 rue Franz Schubert)
- en ligne sur www.selestat.fr/rdv-cni-passeport.html

VOS démarches en 1 clic



Vos démarches pour les titres (hors titres de séjour) se font uniquement en ligne, par Internet.

L'ensemble des télé-procédures : pré-demandes en ligne pour les titres d'identité, permis de conduire et immatriculation est accessible sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurités (ANTS)

Comment faire ?



Qu'est ce que FranceConnect ?

Vous avez déjà un compte auprès d'[impôts.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), d'Ameli.fr ou de La Poste ?



FranceConnect est le bouton qui vous permet de vous connecter aux services publics en ligne en utilisant l'un de ces trois comptes.

Aucune inscription au préalable, plus besoin de mémoriser de multiples identifiants et mots de passe.

ETAT CIVIL

MARIAGE

Si vous avez un projet de mariage, des « livrets des futurs époux » sont disponibles en mairie.

Le délai de publication des bans est de 10 jours. Ce délai est à prendre en compte pour fixer la date du mariage.

RECONNAISSANCE ANTICIPEE DE NAISSANCE

Pour les couples non mariés, le père comme la mère peut reconnaître son enfant avant la naissance.

La démarche se fait dans n'importe quelle mairie. Il suffit de présenter sa pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil.

EVENEMENTS D'ETAT CIVIL HORS COMMUNE

Pour les évènements d'état-civil qui ont lieu hors commune, la mairie de domicile est systématiquement informée.

Dans le cas des décès, les actes font l'objet d'une transcription dans nos registres.

Pour les naissances hors commune, celles-ci apparaîtront dans les tables annuelles de nos registres.

PACS

L'officier d'état-civil est désormais compétent pour recevoir les demandes, les modifications et annulations de PACS.

La compétence territoriale s'entend uniquement pour sa commune. La commune de Bootzheim ne pourra donc recevoir que les demandes de personnes déclarant une résidence commune à Bootzheim.

Le PACS (Pacte Civil de Solidarité) est un contrat signé par deux personnes de sexe différent ou de même sexe et matérialisé par une convention librement choisie par elles. Contrairement au mariage, le PACS n'est pas un acte d'état-civil. La documentation et les formulaires nécessaires sont disponibles en mairie.



La mairie de **BOOTZHEIM** reste votre interlocuteur de proximité !

N'hésitez pas à nous solliciter pour vous accompagner dans vos démarches !

ÉLECTIONS 2022

DATES À RETENIR !

Elections Présidentielles

- ⇒ 10.04.2022 : 1er tour
- ⇒ 24.04.2022 : 2nd tour

Elections Législatives

- ⇒ 12.06.2022 : 1er tour
- ⇒ 19.06.2022 : 2nd tour

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous venez de fêter vos 18 ans, Vous avez déménagé récemment ? Vous n'avez pas voté depuis longtemps ? Vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter lors des prochains scrutins ?

Le remplacement des anciens fichiers électoraux par un Répertoire Electoral Unique, géré désormais par l'INSEE, a mis en évidence, à l'occasion des dernières élections européennes, des problèmes assez fréquents (électeurs radiés à tort, erreurs d'état civil, dates de naissance erronées...).

Pour éviter toute mauvaise surprise, nous vous invitons à **vérifier votre inscription sur les listes électorales**. 2 possibilités :

- ⇒ contacter votre mairie
- ⇒ vous connecter à : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/service-en-ligne-et-formulaires/ISE.

TRANSFERT DU BUREAU DE VOTE - RAPPEL

Pour permettre une meilleure circulation des électeurs et une meilleure organisation des scrutins, le bureau de vote se tient dorénavant à la salle polyvalente de BOOTZHEIM - 27 rue Haute.

Conformément à la réglementation, les panneaux d'affichage se situeront également à proximité de la salle des fêtes, rue Haute.

CARTES D'ÉLECTEURS

En raison de la refonte des listes électorales, tous les électeurs seront destinataires de leur carte d'électeur au plus tard début avril 2022.

Les cartes seront déposées directement dans les boîtes aux lettres.



La mairie de BOOTZHEIM reste votre interlocuteur de proximité !

N'hésitez pas à nous solliciter pour vous accompagner dans vos démarches !

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes français, garçons et filles entre 16 et 25 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, de préférence le mois suivant leur 16^{ème} anniversaire.

Pour se faire recenser, le jeune doit se présenter en mairie muni du livret de famille et de sa carte d'identité. Si le jeune ne peut pas se déplacer, il peut se faire représenter par son représentant légal, lui-même muni de sa pièce d'identité et des pièces précitées.

Les services de la mairie établiront une attestation de recensement à conserver précieusement, qui sera demandée pour les inscriptions à un examen ou un concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc.).

Les données issues du recensement permettront la convocation, par le bureau du service national, à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

ARRIVÉES DÉPARTS

Vous vous êtes installé(s) à Bootzheim au cours de l'année 2021, peut-être même avant ?

Nous vous conseillons, dans votre intérêt et pour faciliter vos relations avec l'administration, **de vous déclarer en mairie**.

Munissez-vous de votre pièce d'identité, le cas échéant du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Lors de votre passage en mairie, des informations utiles sur la vie de la commune vous seront données. De plus, la mairie pourra vous adresser, tout au long de l'année des informations pratiques (travaux de voirie, coupures de courant, manifestations, etc.)

SERVICE-PUBLIC.FR

Pour connaître vos droits, effectuer vos démarches administratives, accéder à un formulaire, consultez le site



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Vous trouverez diverses fiches pratiques, des dossiers qui concernent les domaines administratifs ou la vie quotidienne : papiers/citoyenneté, famille, social/santé, travail, logement, transports, argent, justice, étrangers, loisirs, etc.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE EST OPPOSABLE DEPUIS LE 19/04/2012.

Toutes les demandes d'urbanisme, réceptionnées depuis cette date, doivent être compatibles avec le PLU.

Ce document, dans son intégralité, est consultable :

- ⇒ en mairie sur simple demande;
- ⇒ sur le site du Conseil Départemental du Bas-Rhin <http://posplu.bas-rhin.fr/>

CADASTRE

A quoi sert le cadastre ?

Le cadastre permet notamment :

- de connaître l'emplacement, la délimitation et la consistance d'un bien immobilier,
- d'identifier le propriétaire d'une parcelle,
- de rechercher des informations fiscales (par exemple, valeur locative d'un bien).

Qu'est ce que le cadastre ?

Celui-ci se compose :

- du plan cadastral,
- des états de section fournissant pour chaque parcelle son identifiant (section et numéro de plan), son adresse (voie ou lieu-dit, et numéro de voirie s'il existe), sa contenance cadastrale, le numéro communal de son propriétaire et des indications sur les mutations (transfert d'un bien à une autre personne),
- de la matrice cadastrale qui récapitule pour chaque propriétaire les biens qu'il possède dans la commune, avec leur consistance et leur évaluation.

À savoir : ces documents sont transmissibles à tous, sauf la matrice cadastrale qui ne peut être communiquée qu'au propriétaire du bien immobilier.

Où le consulter ?

Plusieurs solutions existent...

- ⇒ sur Internet : WWW.CADASTRE.GOUV.FR permet de consulter le plan cadastral du territoire français.
- ⇒ au Centre des Impôts OU en Mairie : la demande de communication d'informations cadastrales doit être faite par écrit.

Autorisations d'urbanisme

Les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.) sont des actes administratifs qui donnent les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune, quel que soit son degré d'importance.

Tous les formulaires de demande d'urbanisme sont disponibles en mairie ou sur service-public.fr.

Les dossiers complets sont à envoyer en recommandé avec accusé de réception ou à déposer à la mairie du lieu où se situe le terrain. Les dossiers instruits ou en cours d'instruction pour la commune de BOOTZHEIM sont affichés en mairie.

Pour l'instruction des demandes d'urbanisme, la commune a recours aux services de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) d'Obernai.



Ouverture du téléservice

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).**

Depuis le 3 janvier 2022, la SVE s'applique **aux demandes d'autorisations d'urbanisme** (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

L'ATIP nous a accompagné dans la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme de manière performante au profit des particuliers et professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pouvez désormais saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie ! Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Pour accéder au téléservice et déposer votre demande, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://appli.atip67.fr/guichet-unique>

VOUS AVEZ UN PROJET ? N'hésitez pas à vous adresser en mairie !

Ce sera l'occasion de faire le point sur la réglementation, les autorisations nécessaires et les démarches administratives éventuelles (*demande de branchement, arrêté temporaire d'occupation du domaine public, etc.*).





Salle polyvalente de **BOOTZHEIM**
27 rue Haute
67390 BOOTZHEIM

Contact :

03 88 58 28 00
mairie.bootzheim@evc.net

La salle est disponible à la location.

Sous réserve de disponibilité, la mise à disposition de la salle est accordée en priorité aux particuliers et associations de Bootzheim (déclarées au registre des associations du Tribunal d'Instance de Sélestat). Ces priorités éteintes, la location pourra être attribuée à des associations externes ou à des particuliers externes au village.

Le locataire devra indiquer clairement l'activité pratiquée. Celle-ci devant avoir un caractère purement associatif ou familial. La location ne pourra nullement être cédée à des tiers ou à un mineur.

La commune de BOOTZHEIM dispose d'une salle polyvalente.

Le bâtiment est constitué de :

- une grande salle / capacité de 350 personnes (accès PMR) ;
- des sanitaires homme et femme (dont PMR) ;
- une cuisine équipée pour 350 couverts ;
- un hall d'entrée et un bar équipé d'armoires/penderies ;
- une salle de réunion ;
- une scène ;
- un local de rangement de matériel sportif ;
- 60 tables de 0,76 x 1,80 m et 400 chaises ;
- une terrasse extérieure ;
- des vestiaires homme et femme - réservés aux sportifs ;
- un local technique (matériel et produits d'entretiens) ;
- un local jeune avec accès extérieur indépendant.



Salle - vue de la scène

Pour toute location de salle, veuillez prendre l'attache du secrétariat de mairie qui dispose du planning et donc des disponibilités.

Contactez-nous !

Une visite préalable vous sera proposée avant toute confirmation de réservation.

Les tarifs de location, de caution et de pénalités pratiqués sont fixés par délibération du Conseil Municipal en fonction des catégories de bénéficiaires, du type et de la durée d'utilisation. (Dernière modification : 19.10.2021)

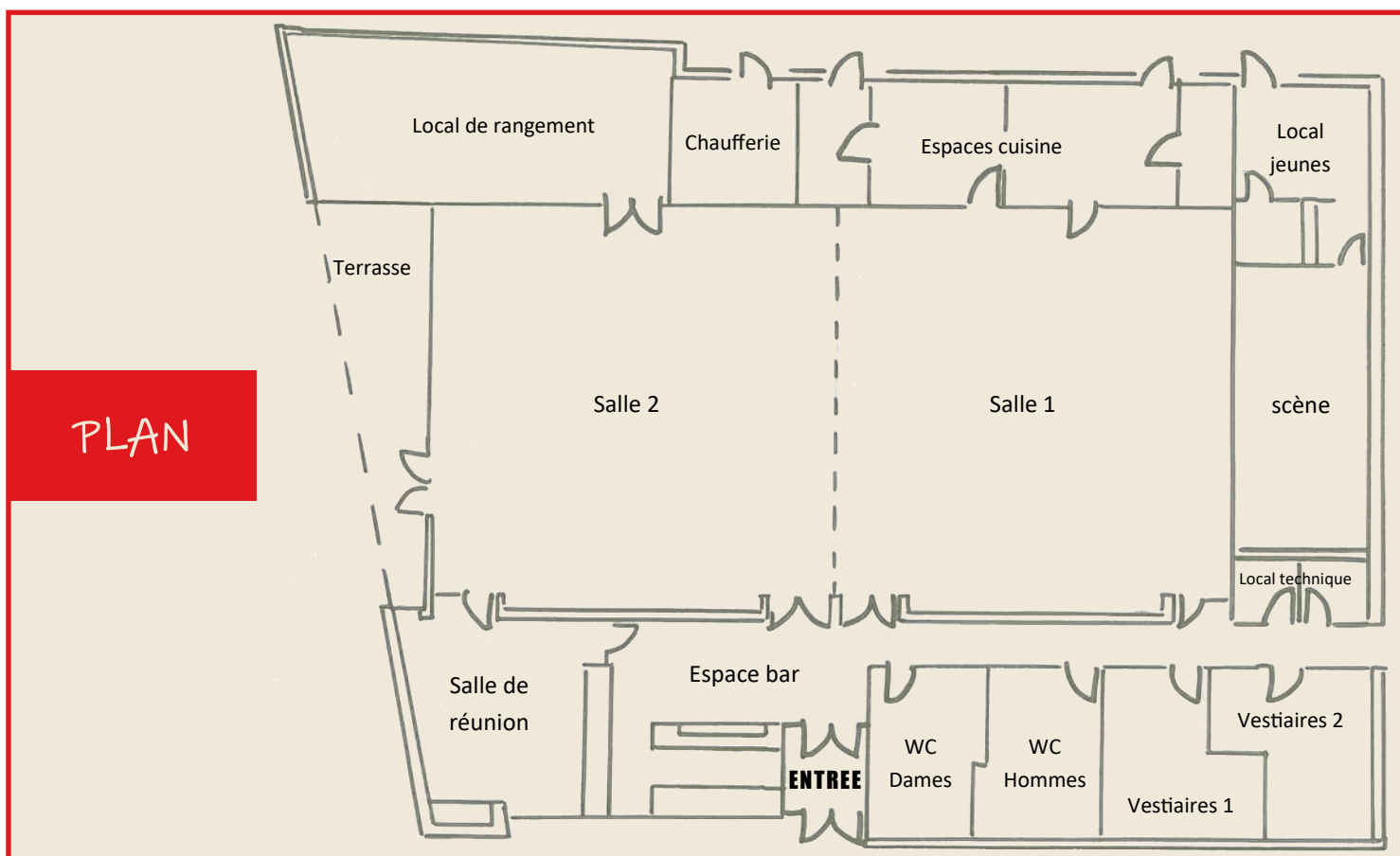
TARIFS	TYPE DE LOCATION	LOCAUX	EXTERNES	OBSERVATIONS
PARTICULIERS	Salle entière	300 € / week-end	650 € / week-end	Avec cuisine + scène
	Forfait salle 1	250 € / week-end 150 € / journée	550 € week-end 400 € / journée	Avec cuisine + scène
	Forfait salle 2	200 € / week-end 100 € / journée	400 € / week-end 250 € / journée	Pas d'accès cuisine Pas d'accès scène
	Forfait salle de réunion	100 € / week-end 80 € / journée 50 € / demi-journée	250 € / week-end 150 € / journée 80 € / demi-journée	Pas d'accès salle Pas d'accès cuisine Pas d'accès scène
ASSOCIATIONS	Salle entière Manifestation lucrative	300 € / week-end	650 € / week-end	Avec cuisine + scène
	Salle entière Manifestation non lucrative	Gratuit	600 € / week-end	Avec cuisine+ scène

La fourniture de vaisselle, chauffage, d'électricité, d'eau sont des prestations facturées en sus du prix de location.



Une « option nettoyage » est possible, mais ne dispense pas du nettoyage de la cuisine et de la vaisselle utilisée ainsi que du rangement du matériel (tables, chaises, etc.). La salle devra être rendue dans un état acceptable faisant suite à une utilisation normale des locaux.

Toute location est entendue avec bar et sanitaire. Les vestiaires ne seront accessibles que lors des compétitions sportives ou activités scolaires.



PLAN

j' mon village ---▶ je le respecte !

Stationnement ...

Partageons l'espace public...

respectons les règles de stationnement !

STATIONNEMENT ABUSIF

Un véhicule qui reste stationné **plus de 7 jours** sur le **même emplacement de la voie publique** ou ses dépendances est en stationnement abusif.

Amende 35€



STATIONNEMENT GÊNANT

Un stationnement est considéré comme *gênant* dès lors qu'il bloque la circulation pour le passage d'un piéton, d'un vélo ou d'une voiture.

Amende 135€



AYEZ LES BONS RÉFLEXES

- ⇒ Stationnez sur votre propriété ;
- ⇒ Respectez les places de stationnement matérialisées au sol ;
- ⇒ Réinvestissez vos cours et vos garages ;
- ⇒ Utilisez les zones de stationnement prévues dans le village.

... et circulation !

LES PRIORITÉS

A Bootzheim, comme ailleurs :

SANS SIGNALISATION

cédez le passage à droite !

2 exceptions dans le village :

- intersection rue Principale/Rue de Plazac/Rue des Cerisiers
- intersection Impasse des Merles /rue de Mackenheim

Céder le passage à droite, c'est rester attentif, réduire sa vitesse et garantir la sécurité de tous !

LA VITESSE

La vitesse est limitée sur l'ensemble du réseau routier. Cette réglementation s'applique à tous les conducteurs et à tous les véhicules. La vitesse doit être adaptée aux conditions météorologiques.



En agglomération,
(et donc à **Bootzheim**)
la vitesse est limitée

à 50 km/heures.

(sauf signalisation contraire)

A Bootzheim, il existe des zones dans lesquelles la vitesse est limitée à 30 km/h
(rue des Cerisiers, rue Principale (en partie), etc.).



À savoir

Les décisions spécifiques en matières de circulation et stationnement au sein du village relève du **pouvoir de police du Maire**. Qu'elles soient temporaires ou définitives, **ces mesures sont prises par arrêté municipal**. Tout arrêté fait l'objet d'un affichage en mairie, dans les tableaux prévus à cet effet. Dans la mesure du possible, l'information est également relayée via la note mensuelle d'informations.

j'  mon village ---▶ je le respecte !

L'environnement ...

J'ENTRETIENS MON TROTTOIR

La commune vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen !

Les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords (règlement sanitaire départemental du Bas-Rhin).

DEPÔT SAUVAGE DE DECHETS

Le **dépôt sauvage de déchets**, quelle que soit sa nature, est **strictement interdit** par la loi !
Article L541-2 du Code de l'Environnement.

BRÛLAGE DES DECHETS

LA DÉCHÈTERIE
C'EST SIMPLE
ET GRATUIT



DEJECTIONS CANINES

Chacun a le droit de posséder un chien comme chacun a le droit de ne pas en subir les nuisances !

DEJECTIONS CANINES



Les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent impérativement procéder au ramassage des déjections de leur animal sur tous les chemins, sentiers, espaces verts, voies et caniveaux bordant la chaussée.

Une borne de propreté canine sera prochainement installée sur la piste cyclable à l'issue de la rue Grassweg.

CHIEN EN DIVAGATION

Le règlement sanitaire départemental prévoit généralement que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.

Dans les espaces naturels, il est également recommandé de promener les chiens tenus en laisse. Il est demandé de ne pas laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vergers, les bois et sur le bord des cours d'eau. Un chien est aussi considéré divagant s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

... et ses habitants !

USAGE EXCLUSIVEMENT AUTORISÉ

 BRUIT DU VOISINAGE	 BRUIT DU VOISINAGE	 BRUIT DU VOISINAGE	 BRUIT DU VOISINAGE	 BRUIT DU VOISINAGE
LES ANIMAUX	LA MUSIQUE	LE JARDINAGE	LES TRAVAUX	LE TAPAGE NOCTURNE

en semaine
⇒ de 7 h à 19 h

samedi
⇒ de 7 h à 12h
et de 13 h à 19 h

dimanche
et jours fériés
⇒ de 10 h à 12h

Choisir le bon moment,
c'est moins dérangement !

Arrêté municipal du 20.07.2020





BACS OU BORNES JAUNES



La collecte est effectuée entre 4h30 et 13h.

A BOOTZHEIM, les bac JAUNE sont collectés, en SEMAINE PAIRE, le JEUDI



BACS OU BORNES GRIS



La collecte est effectuée entre 4h30 et 13h.

A BOOTZHEIM, le bacs GRIS sont collectés TOUS LES MERCREDIS



2 rue des Vosges
67750 SCHERWILLER

Tél. : 03 88 92 27 19

<http://www.smictom-alsacecentrale.fr/>



Vous souhaitez que votre bac soit collecté ?

Depuis la mise en place de la redevance à la levée il est important de veiller à sa présentation.



Poignée à l'opposé de la chaussée
OU bac sur le domaine privé
= bac non collecté
(aucune levée comptabilisée)



Poignée vers la chaussée
ET bac sur le domaine public
= bac collecté
(1 levée comptabilisée)



Cette consigne a pour but de donner un signal clair à nos équipes et d'éviter de collecter un bac (et donc de décompter une levée) à un usager qui ne le souhaitait pas. Merci pour votre compréhension.

Collecte des Biodéchets

À Bootzheim, trois conteneurs spécifiques sont à votre disposition pour la collecte des biodéchets :

- Rue Principale / devant la mairie
- Rue des Cerisiers / derrière l'abri bus
- Rue de la Forêt (avant la digue)



BORNES BIODÉCHETS et/ou COMPOSTEURS



DANS LA BORNE BIODÉCHETS, VOUS POUVEZ AUSSI METTRE :



Les déchèteries

L'accès aux déchèteries est réservé aux détenteurs d'une carte OPTIMO.
La plus proche de vous. :

Déchèterie de Mackenheim

2 chemin du canal

67390 MACKENHEIM

HORAIRES

Toute l'année :
du mardi au samedi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Nos déchèteries sont fermées
durant les jours fériés.

EVITEZ LES PÉRIODES D'AFFLUENCE

Venez plutôt en milieu de matinée ou d'après-midi et, si vous le pouvez, évitez le samedi.

Anticipez le temps nécessaire au déchargement.

Suivez vos levées avec



Le SMICTOM d'Alsace Centrale a mis en place en 2020 une nouvelle redevance, ajustée aux usages, indexée sur le nombre de collectes de votre bac gris.

Le nombre de collectes du bac gris est fixé à 36. Votre bac est équipé d'une puce qui transmet les données des collectes. Les levées supplémentaires engendrent une facturation complémentaire.

Avec la mise en place de la nouvelle redevance, il peut être utile de pouvoir suivre le nombre de levées de son bac gris. Le SMITOM met à votre disposition « **Mon compte SMICTOM** » qui permet d'avoir accès à certaines informations concernant son compte usager, à savoir :

- ⇒ vos bacs
- ⇒ vos levées de bac gris
- ⇒ vos dépôts en déchèterie
- ⇒ vos factures (et la possibilité de les payer en ligne)
- ⇒ vos démarches en cours

COLLECTE DE BIODECHET

Pour se réapprovisionner en sacs kraft, les usagers peuvent se rendre :

- **En déchèterie** : le réassort peut se faire toute l'année dans l'ensemble des 8 déchèteries du territoire (durant les horaires habituels d'ouverture, hors jours fériés). Il suffit de s'adresser à un agent de déchèterie.
- **En mairie** : les secrétariats en distribuent en continu durant leurs horaires d'ouverture au public.

Pour les usagers ne disposant pas encore du kit complet (sacs kraft + bioseau), il reste possible de se doter en mairie ou à l'accueil du SMICTOM à Scherwiller.



Collecte VERRE et VÊTEMENTS

À Bootzheim, deux conteneurs spécifiques sont à votre disposition **derrière l'abribus** :



BORNES À VERRE



BORNES À TEXTILES

Vêtements
linge de maison
chaussures,
petite maroquinerie
(sacs à main, ceintures)

**SI À VOTRE ARRIVÉE LA BENNE EST PLEINE, DÉBORDE...
MERCİ DE NE PAS DÉPOSER VOS DÉCHETS.**

Informez la mairie qui se chargera de faire le nécessaire pour faire vider la ou les bennes.



Déposer vos déchets à côté des bennes correspond à un dépôt sauvage de déchets. Les articles R. 632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68 € à 1 500 € les dépôts de déchets.

TARIFS 2022

Volume de l'abonnement en litres

60

80

120

240

340

770

Abonnement annuel

191€

224€

290€

489€

653€

1 363€

PORTE-À-PORTE

ou

POINT DE REGROUPEMENT

Levée supplémentaire au delà de 36

3€

4€

6€

11€

15€

34€

Nombre d'ouvertures dans l'abonnement

44

58

87

173

245

555

(ouverture supplémentaire : 2,50 €)

Communauté de Communes du
Ried de Marckolsheim
Le dynamisme d'un territoire

24 rue du Maréchal Foch
BP 50034
67390 MARCKOLSHEIM

Tél. : **03 88 92 53 73**
contact@ried-marckolsheim.fr

www.ried-marckolsheim.fr

fr-fr.facebook.com/cc.ried.marckolsheim/

Présentation

La CCRM - Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim a vu le jour le 1^{er} janvier 2012. Elle regroupait alors 17 communes unies autour d'un projet de solidarité spatiale et de développement de services publics de qualité et de proximité.

Pour porter le développement de son territoire, la CCRM s'est dotée de compétences fortes en faveur d'une réelle coopération intercommunale incluant le développement économique, l'environnement, l'aménagement du territoire, les services à la personne, la culture et le sport.

Horaires d'ouverture :

Lundi / Jeudi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h30

SERVICES

Les
Médiathèques
du Ried

Les médiathèques
gratuites
pour tous

dès le 1^{er} janvier 2021

Médiathèque
du Grand Ried

3 Place de la Mairie
67820 WITTISHEIM
Tel : 03 88 85 87 08

Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h - 18h
Mardi : 15h - 18h
Mercredi : 10h - 12h
14h - 18h
Vendredi : 15h - 19h
Samedi : 9h - 13h

Bouilloire
Maison Culturelle de Marckolsheim

1 Impasse de l'Ecole
67390 MARCKOLSHEIM
Tel : 03 88 74 91 59

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h - 19h
Mercredi : 9h - 12h
14h - 18h
Jeudi : 16h - 18h
Vendredi : 11h30 - 13h30
16h - 19h
Samedi : 10h - 13h
14h - 17h

PISCINE
Aquaried
MARCKOLSHEIM

La piscine Aquaried de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim est un lieu d'activités familial et sportif. Son cadre moderne et sécurisé permettra à chacun de s'y sentir comme un poisson dans l'eau !

Tout au long de l'année l'équipe de la piscine Aquaried se mobilise pour vous proposer diverses activités :

Location d'AQUABIKE, AQUAGYM, COURS DE NATATION, BEBES NAGEURS, CLUB DE PLONGEE et NATATION SYNCHRONISEE.

Plus d'informations au 03 88 92 54 64
ou piscine@ried-marckolsheim.fr

La télé locale

Toutes les deux semaines, votre **télévision locale - TV2COM** - vous propose ses magazines :

RIED INFO

le magazine du Ried de Marckolsheim et environs

TOUTS TERRAINS

13 M NUTES

le magazine de la Communauté de Communes de Sélestat

Il s'agit de reportages d'une quinzaine de minutes pour connaître toute l'actualité du Ried de Marckolsheim, des divers clubs sportifs du Centre Alsace ou encore de la Communauté de Communes de Sélestat !

Ces magazines sont disponibles sur Internet :
<http://www.tv2com.fr/>

Tourisme

L'Office de Tourisme du Grand Ried dispose d'une antenne située à Marckolsheim. Celle-ci propose une large gamme de services, aussi bien pour les touristes que pour les habitants du Ried.

N'hésitez pas à venir les découvrir :

- Billetterie ;
- boutique de produits d'Alsace ;
- location de vélos et de vélos à assistance électrique ;
- bon cadeau "Vélos à Assistance Electrique" ;
- service photocopies pour les associations adhérentes ;
- promotion des manifestations pour les associations.

Retrouvez toutes les informations touristiques sur le site Internet <https://www.grandried.alsace/>, ou à l'antenne de Marckolsheim.



13 rue du Maréchal Foch
67390 MARCKOLSHEIM

03 88 92 56 98

marckolsheim@grandried.fr

A vélo !

La Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim met en œuvre une politique de développement de son réseau d'itinéraires cyclables pour desservir le bourg-centre, créer des liaisons entre les communes et rejoindre l'"épine dorsale" que constitue la piste cyclable du canal du Rhône au Rhin.

Après la piste cyclable Elsenheim - Marckolsheim et la 1^{ère} tranche de la voie verte Tulla, plusieurs autres projets se sont réalisés :

- Liaison cyclable Artolsheim, Bootzheim, Mackenheim et Marckolsheim. Cet itinéraire sera prolongé vers Sundhouse via Richtolsheim.
- Création de liaisons vers le canal du Rhône au Rhin et la vélo route Rhin. Des accès cyclables permettent de rejoindre cet itinéraire depuis toutes les communes riveraines.
- Liaison en site propre entre Marckolsheim et Ohnenheim
- Raccordement au réseau de la CdC de Sélestat par la liaison entre Muttersholtz et Wittisheim

De nombreux itinéraires cyclables parcourent le territoire ou ses environs, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'[Office de Tourisme](#).



Réseau d'Animation Intercommunal du Ried de Marckolsheim (RAI)



Le RAI existe depuis 1998. Il a été créé par le tissu associatif local et les élus de la CCME.

Cette association à but non lucratif a pour vocation la mise en œuvre d'une politique d'animation socioculturelle intercommunale en direction de la jeunesse et des familles.

Le RAI propose des animations socioculturelles et sportives, de l'animation en partenariat avec les écoles, soutien à la formation des animateurs et à la vie associative.

Les actions s'inscrivent dans une démarche de développement local.

En plus des animations socioculturelles et sportives, pour les jeunes de 10/25 ans de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, le RAI est également devenu Centre Socio-Culture, propose désormais une offre de loisirs réservée aux adultes qui vous permet de faire des activités ou des moments sympathique avec d'autres personnes.

25 rue des Artisans
67920 SUNDHOUSE

03 88 58 89 25 / contact@rai-ccrm.fr

Site Internet : <http://rai-ccrm.fr/>

NOUVEAU !

RÉSEAU BABY SITTING

VOUS ÊTES PARENTS

Vous êtes à la recherche d'un mode de garde ponctuel, en soirée ou les week-ends ?

Baby-sitters formés !

CONTACTER :
CAROLINE DUBOIS
AU 07.67.36.95.37
ou par mail à caroline.dubois@rai-ccrm.fr

Un service de mise en relation parents / baby-sitters

Directeur de la publication :

Clément ROHMER

Rédacteurs et contributeurs :

Les membres de la commission communication informations nouvelles technologies, le directeur d'école, les enseignants et les élèves, le SMIC-TOM, la CCRM et le personnel administratif de la mairie.

Conception et arrangement :

Anne-Pia KLEIBER



Edité par la Mairie de BOOTZHEIM

Commune de BOOTZHEIM
10 rue Principale
67390 BOOTZHEIM

03 88 58 28 00 / 03 69 30 18 18 (Fax)
mairie.bootzheim@evc.net

Impression :

Centre Alsace Repro - Sélestat
Diffusion gratuite
Dépôt légal / Parution en février 2022
Edité en 380 exemplaires